

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 21 août 2017 portant organisation d'un examen professionnel d'avancement de grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe (session 2018), spécialités « musique », « arts plastiques », « art dramatique », par le centre de gestion du Doubs

NOR : INTB1724194A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs en date du 21 août 2017, un examen professionnel d'avancement de grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe est ouvert au titre de l'année 2018, en convention pour l'ensemble du territoire national, dans les spécialités « musique », « arts plastiques », « art dramatique ».

L'épreuve d'admission se déroulera à partir du 19 mars 2018 (date nationale) dans les locaux du centre de gestion du Doubs à Montbéliard.

L'organisateur se réserve la possibilité, au regard de contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de prévoir d'autres lieux d'examen pour accueillir le bon déroulement des épreuves.

Retrait des dossiers :

Du 31 octobre 2017 au 29 novembre 2017 par téléchargement sur le site internet www.cdg25.org. Renseigner le formulaire informatique, l'imprimer et le retourner au centre de gestion du Doubs.

Aucune demande de dossier par courrier ou par mél ne sera acceptée.

Date limite de dépôt des dossiers :

Le 7 décembre 2017 à 16 h 30 sur place au centre de gestion du Doubs, 50, avenue Wilson, CS 98416, 25208 Montbéliard Cedex.

Le 7 décembre 2017 par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, au centre de gestion du Doubs, 50, avenue Wilson, CS 98416, 25208 Montbéliard Cedex.

Le candidat devra obligatoirement transmettre au centre de gestion du Doubs le dossier de préinscription imprimé sur internet grâce au lien hypertexte « Cliquez ici pour validation de la préinscription et impression du dossier ».

Le centre de gestion du Doubs ne validera l'inscription qu'à réception du dossier imprimé et de l'ensemble des pièces demandées ci-après, adressés ou déposés au centre de gestion du Doubs, 50, avenue Wilson, CS 98416, 25208 Montbéliard Cedex, exclusivement dans les délais fixés précédemment.

Tout dossier d'inscription adressé au centre de gestion du Doubs qui ne serait que l'impression de la page d'écran (de la préinscription) ou la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté. La préinscription sur internet est individuelle.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions d'inscription, pourront être communiqués sur simple demande écrite adressée au président du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs à l'adresse mentionnée ci-dessus. Ces renseignements peuvent être également consultés sur le site cdg25.org.